

Extrait d'acte de décès

Comment savoir si un titre d'identité est sécurisé ?

Mis à jour le 20 janvier 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

Avant de demander une carte nationale d'identité ou un passeport, il est important de savoir si vous êtes déjà muni d'un titre sécurisé (carte d'identité plastifiée, passeport électronique ou passeport biométrique).

* Cas 1 : Passeport

En fonction de la nature et de la date du passeport, vous n'aurez pas besoin de fournir une nouvelle fois, les documents liés à votre état civil et à votre nationalité.

Type de passeport

Type de passeport	Description	Période de mise en circulation (en métropole)	Titre sécurisé ?
Passeport Delphine (ancien modèle)	Sur la couverture, inscription des mots <i>Communauté européenne</i> Page de la photo : en mode portrait.	Dernière mise en circulation : fin 2002	NON
Passeport Delphine (à lecture optique)	Sur la couverture, inscription des mots <i>Union européenne</i> Page de la photo : en mode paysage. 36 pages numérotées	Dernière mise en circulation : avril 2006	NON

Type de passeport	Description	Période de mise en circulation (en métropole)	Titre sécurisé ?
Passeport électronique	Sur la couverture, le mot <i>passeport</i> n'est pas souligné.	Dernière mise en circulation : juin 2009	OUI
	Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle)		
	Photo reproduite 2 fois sur la même page		
Passeport biométrique	Sur la couverture, le mot <i>passeport</i> est souligné	À partir du 31 octobre 2008 (selon les départements) Tout passeport délivré depuis le 29 juin 2009 est un passeport biométrique.	OUI
	Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle)		
	Photo reproduite 2 fois sur la même page		

* **Cas 2** : Carte d'identité

Type de carte d'identité

Type de carte d'identité	Description	Période de mise en circulation	Titre sécurisé ?
Carte cartonnée (ancien modèle)	Carte cartonnée pliable	Dernière mise en circulation : décembre 1995	NON
	Couleur : beige		
Carte plastifiée	Carte rectangulaire rigide	Toute carte d'identité délivrée depuis décembre 1995 est une carte sécurisée.	OUI
	Couleur : dégradé bleu-vert		



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-deces?publication=F11603>